

## CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

# BOURSE SAM-ODJICK

### INTRODUCTION

Cette bourse honore la mémoire de Sam Odjick, décédé tragiquement en 1987. L'Université d'Ottawa lui a décerné un baccalauréat en droit à titre posthume en juin 1988. M. Odjick a aussi fréquenté l'Université Carleton, qui lui a attribué un baccalauréat ès arts.

### OBJECTIF DU FONDS

Soutenir un étudiant ou une étudiante des Premières Nations du programme de LL.L. ou de J.D. à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa qui a démontré un engagement à l'égard de l'évolution du droit en lien avec les communautés des Premières Nations.

### DÉTAILS DE LA BOURSE

#### Admissibilité

La personne candidate doit :

1. être inscrite à temps plein dans le programme de LL.L. ou de J.D. à la Faculté de droit;
2. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa;
3. avoir un bon dossier scolaire;
4. fournir une copie certifiée d'une carte de statut d'Indien qui précise le nom de la Première Nation inscrite ou une confirmation écrite du statut de membre d'une bande reconnue par le gouvernement fédéral; et
5. avoir joué un rôle important auprès de Premières Nations du Canada.

**Remarque : Si la bourse n'est décernée à personne au cours d'une année donnée, le montant sera reporté à l'année suivante.**

<b>Valeur de la bourse :</b>	Minimum 1 000 \$
<b>Nombre de bourses :</b>	Variable
<b>Fréquence d'attribution :</b>	Annuelle
<b>Programme ou cycle d'études :</b>	Premier cycle
<b>Responsable des demandes :</b>	Direction, Service de l'aide financière et des bourses
<b>Échéance des demandes :</b>	31 octobre

### DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier;
2. une copie certifiée d'une carte de statut d'Indien qui précise le nom de la Première Nation inscrite ou une confirmation écrite du statut de membre d'une bande reconnue par le gouvernement fédéral; et

3. une lettre (maximum 500 mots) faisant état de l'appartenance et de la contribution à des Premières Nations du Canada.

**Remarque :** Le relevé de notes au dossier de la personne candidate à la Faculté de droit sera ajouté à la demande.